



MEMENTO INSCRIPTION USSB



L'inscription se fait en deux grandes étapes :

1. Inscription auprès du club USSB
2. Demande de e-licence auprès de la Fédération Française de Basket Ball (FFBB)

1. Inscription auprès du club

Création d'un compte sur : www.ussb13.fr (ou connexion si vous avez déjà un compte), uniquement après validation du coach

- Introduction : vous trouverez la grille du montant des cotisations, le planning des entraînements
- Renseignements :
 - o Votre état civil
 - o Joindre une photo (visage uniquement, sans accessoires casquettes ou autres..)
 - o Indication du moyen de paiement pour régler la cotisation. (Le paiement interviendra à la fin de l'étape 2 au moment de la demande de licence)
- Fichiers :
 - o Vous pourrez joindre les documents utiles (Scan de la carte collegien par exemple, votre photo, ...)

Une fois la pré-inscription renseignée, le club transmet le dossier à la fédération, Vous recevrez alors un e-mail personnalisé pour faire la demande de licence auprès de la fédération.

Attention ce mail peut tomber dans vos spams, l'expéditeur est le suivant : no-reply@ffbb.com

2. Demande de Licence auprès de la FFBB (Fédération Française de Basket Ball)

ETAPE 2 : lien de connexion FFBB dans le mail que vous venez de recevoir

Les 6 étapes de la e-licence :



JE SUIS : je renseigne mes informations personnelles (mes coordonnées, ma photo d'identité...)

JE SOUHAITE : je choisis mes pratiques ainsi que mon/mes rôles dans le club si je souhaite être arbitre, dirigeant, ...

JE PRODUIS MES JUSTIFICATIFS : j'insère les justificatifs nécessaires à mon inscription (certificat médical, surclassement, pièce d'identité...)

JE M'ASSURE : je choisis l'assurance (faire défiler les conditions d'assurance et cocher j'ai lu)

JE VÉRIFIE : je vérifie les données que j'ai saisies et je peux corriger si besoin

JE M'ENGAGE : je valide mon inscription

Pour finaliser la demande, il ne reste plus que le paiement.

Grâce au partenariat entre la FFBB et HelloAsso (première solution de gestion et de paiement en ligne des associations sportives), vous avez la possibilité de régler votre cotisation **en ligne et par carte bancaire** lors de la demande de e-licence. **Vous pouvez choisir un paiement en trois fois si vous le souhaitez.**

*HelloAsso est une solution de paiement sécurisée et intégralement gratuite pour notre club. Son modèle économique repose sur la contribution volontaire, c'est pourquoi, au moment du paiement, il vous sera proposé de laisser une contribution à la plateforme HelloAsso. **Celle-ci est facultative et vous pouvez la supprimer. Cette contribution ne revient pas à l'USSB.***

Nous acceptons également d'autres moyens de paiement **à donner à votre coach au plus vite**. (Notamment si vous bénéficiez d'une aide Carte collégien, carte lycéen, etc...) :

- Virement Bancaire
- Espèces
- Chèque (à l'ordre de USSB - noter les nom et prénom du licencié au dos)
- Possibilité de régler en plusieurs chèques (indiquer les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques)
- Pass'Sport, Passeport CAF
- Chèque-vacances

La licence ne sera validée par le club qu'une fois le règlement effectué, Vous recevrez alors un mail FFBB avec en pièce jointe votre licence (vérifiez vos spams).

FAQ ?

De quelles aides puis je bénéficier ?

TARIF FAMILLE : 25 Euros de réduction sur la licence à partir du 2ieme enfant - Le montant vous sera remboursé par chèque, une fois la licence validée si vous optez pour le règlement en ligne avec Hello Asso. (Faire la demande par email auprès d'Aurore aurore.ussb@gmail.com ou 06 17 23 81 78)

PASS SPORT est une allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant / jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible

Les jeunes bénéficiaires du Pass'Sport recevront dans la seconde quinzaine d'août un mail du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques avec leur code unique, que vous devrez nous transmettre afin de bénéficier de la déduction de 50€ sur la cotisation.

PASSPORT CAF

CARTE COLLEGIEN La carte des jeunes du Département des Bouches-du-Rhône est distribuée par le biais des collèges dans le courant du mois de septembre à tous les élèves (6ème,5ème,4ème,3ème). Aucune condition de ressource n'est demandée. 100 euros peuvent être utilisés dans la cadre du porte-monnaie « sport, loisirs et culture ». **Dans l'attente de la carte collegien, on vous demandera un cheque de caution pour valider la licence. Il est de votre responsabilité de penser à nous donner la carte au plus tot, sans quoi les cheques de cautions seront encaissés pendant les vacances de toussaint)**

CARTE LYCEEN (E PASS) : Les jeunes de 15 à 25 ans scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 euros utilisable dans le cadre d'une activité sportive

Ai-je besoin d'une certificat medical ?

Le Certificat Médical n'est pas obligatoire pour les mineurs sauf pathologie particulière ou pour les majeurs qui ont fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans (2022 ou 2023)

=> Il suffit alors de remplir le questionnaire de Santé.

Le Certificat Médical est donc obligatoire pour ceux/celles qui

- sont nouveaux licencié(e)s majeur(e)s
- ont au moins 1 réponse OUI au questionnaire de santé (majeur(e)s et mineur(e)s)
- demandent un surclassement (attention imprimé particulier à demander au coach)